

1. Record Nr.	UNINA9910418028903321
Autore	Bernardi Philippe
Titolo	Statuts communaux et circulations documentaires dans les sociétés méditerranéennes de l'occident (xiie-xve siècle) : Statuts, écritures et pratiques sociales - II // Lett Didier
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Sorbonne, 2020
ISBN	979-1-03-510563-1
Descrizione fisica	1 online resource (264 p.)
Altri autori (Persone)	Bottazzi Marialuisa Duval Sylvie Lavaud Sandrine Leroy Nicolas Lett Didier Magnani Matteo Otchakovsky-Laurens François Petrowiste Judicaël Piccinni Gabriella Theis Valérie Titone Fabrizio Didier Lett
Soggetti	History Medieval & Renaissance Studies statuts France Occitanie Italie villes aspect social administration communale Méditerranée droit communal
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia

Ce volume est le deuxième d'une série d'ouvrages portant sur « Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de la Méditerranée occidentale à la fin du Moyen Âge (XIIe-XVe siècle) », visant à étudier les statuts communaux dans une optique d'histoire sociale, non pas comme une source « normative » mais comme une source de la pratique, de leur matérialité et de leur forme d'écriture aux pratiques sociales en passant par les conditions de leur production et de conservation, leur inscription dans un paysage documentaire communal, leur structure et leur contenu. Cet ouvrage, plus spécifiquement, se donne pour but de replacer la matière statutaire de l'Italie (Sienne, Ferrare, Gênes, Rimini, Milan, Orvieto, Pérouse, Todi, Pise, Lucques, la Sicile et Candie vénitienne) et du Midi de la France (Agen, Marseille, Avignon, Rodez et Comtat Venaissin) au sein d'un ensemble de documents produits par les autorités communales, par d'autres institutions présentes dans la commune ou par une autorité supérieure (seigneur laïc ou ecclésiastique, prince, roi ou pape) exerçant son dominium. Il s'agit donc d'éclairer le statut dans son paysage documentaire pour mesurer les circulations documentaires en repérant et en analysant tout les points de contact entre les statuts et les autres documents. Du niveau le plus haut ou le plus large (comtal, provincial ou royal) au plus restreint (groupements professionnels) en passant par l'échelon communal, les différentes strates normatives se superposent et se complètent mais peuvent également entrer en concurrence, nous dévoiler des tensions entre les divers niveaux de réglementation, chacun de ceux-ci espérant marquer son emprise, dominer un espace ou un secteur d'activité. Statuer peut, en ce sens, apparaître comme un enjeu social de toute première importance.
